

Rapport annuel 2009/2010 du président et du comité

Christian Kind, président de la SSP, St Gall

Traduction: Rudolf Schlaepfer, La Chaux-de-Fonds

Composition du comité

Bureau

- Président: Christian Kind, St-Gall, clinique
- Vice-présidente: Nicole Pellaud, Genève et Sion, cabinet
- Past-président: Michael Hofer, Lausanne et Genève, clinique
- Philipp Jenny, Altstätten, cabinet

Membres du comité cabinet

- Past-président: Stephan Rupp, Einsiedeln
- Trésorière: Franziska Engler, Montreux
- Jan Teller, Langnau i. E.

Membres du comité clinique

- Walter Bär, Coire
- François Besson, Fribourg
- Michael Grotzer, Zurich
- Marc-Alain Panchard, Vevey

Membres du comité formation postgraduée

- Alexandra Goll
- Jessica Templeton

Au cours de l'exercice en cours, le comité s'est réuni 4 fois en séance régulière et une fois en séminaire. Les séances de septembre et de mars ont été, comme à l'accoutumée, coordonnées avec les réunions du pool des délégués. Le bureau a tenu trois séances; on a renoncé aux conférences téléphoniques au profit d'une utilisation plus intense et mieux structurée du courrier électronique.

Au sein du pool des délégués a été discuté, sous la conduite de Philipp Jenny, le rôle du pédiatre dans la pédagogie spécialisée sous le régime de la nouvelle péréquation financière; ont aussi été abordées différentes questions touchant à la formation postgraduée (révision du programme, création d'une formation approfondie pédiatrie d'urgence, assistantat au cabinet). En outre, un débat a eu lieu concernant des questions d'éthique relatives à la collaboration avec l'industrie,

à l'exemple des symposiums satellites sponsorisés. Comme ce fut déjà le cas les années précédentes, des échanges de vues entre pédiatres aux provenances des plus diverses s'avèrent très fructueuses pour tous les participants. Cette institution pourrait jouer un rôle nettement plus conséquent dans la formation d'opinion au sein de la SSP si la participation était plus importante.

Thèmes de l'année

Formation postgraduée

Sujet traditionnellement sensible, la formation postgraduée a occupé le comité de manière intensive, avec des résultats mitigés. Sont à considérer comme succès l'élaboration rigoureuse et la présentation dans les délais du rapport d'autoévaluation en vue de l'accréditation ainsi que l'entrée en vigueur des formations approfondies «rhumatologie pédiatrique» et «pédiatrie du développement». Christoph Rudin, pour le rapport, Michael Hofer et Jon Cafilisch pour les formations approfondies, soient ici très chaleureusement remerciés pour leur grand travail.

L'échec provisoire de la réforme du programme de formation postgraduée a été décevant. Une fois aplanies les difficultés internes concernant l'élaboration de notre prise de position, apparurent des divergences avec l'ISFM. La commission de formation postgraduée se trouve donc face à un nouveau défi: formuler des critères de classification des centres de formation postgraduée aussi aisés à objectiver que possible. Par ailleurs, il faut trouver un consensus pour deux demandes controversées: la prolongation de la reconnaissance à deux ans de l'assistantat au cabinet et la réduction à une année du temps obligatoire dans un centre de formation postgraduée central. Une autre tâche de la commission de formation postgraduée est l'élaboration d'une nouvelle version en trois parties du logbook selon les directives de l'ISFM. Etant confrontés à des exigences sans cesse croissantes en matière de formation postgraduée, sans que des moyens adéquats ne

soient pour autant mis à notre disposition, nous avons convenu une rencontre avec le nouveau président de l'ISFM, Werner Bauer, afin de discuter de ces difficultés.

Sous la conduite de Georg Staubli, l'élaboration d'un programme de formation postgraduée pour la nouvelle formation approfondie pédiatrie d'urgence est en bonne voie. Cette formation approfondie concerne le traitement d'urgences lourdes en milieu hospitalier et n'empiétera en aucune manière sur la compétence de chaque pédiatre pour les cas d'urgence rencontrés au quotidien. A l'instar de la formation approfondie en pédiatrie du développement, il s'agit de former un petit nombre de spécialistes à même de traiter les cas les plus difficiles, d'assurer la formation postgraduée et la formation continue de même que la recherche dans cette discipline clé de la pédiatrie.

Relève

En complément au groupe de travail assistantat au cabinet, dirigé par Oliver Adam, qui s'occupe de l'adéquation optimale de la formation postgraduée à la pédiatrie pratique, un autre petit groupe de travail a été créé avec Jessica Templeton et Jan Teller pour réfléchir à de nouveaux modèles de conduite de cabinet adaptés au nombre croissant de femmes pédiatres exerçant à temps partiel variable.

Pandémie de grippe

La pandémie liée au nouveau virus A H1N1 a intensément mobilisé nos forces, avant tout dans la phase préparatoire, puis également lorsqu'il s'est agi de maîtriser la première vague dont l'ampleur a été heureusement bien moindre que ce qui était attendu. Le traitement des informations parvenant de manière pas toujours coordonnée de la part de la Confédération et des cantons, leur adaptation aux besoins pédiatriques et locaux, enfin leur transmission aux parents inquiets et au public, ont constitué pour les organes de la SSP, en collaboration avec le PIGS (Pediatric Infectious Disease Group of Switzerland), mais aussi pour chaque pédiatre individuellement, une tâche supplémentaire qui a été assumée avec beaucoup d'engagement et rigueur. Néanmoins la manière de procéder des autorités a suscité, à divers égards, un large mécontentement. C'est pourquoi nous nous engageons pour que nos critiques et nos exigences pour une meilleure prise en compte des besoins de l'enfant soient entendues.

Médicaments pédiatriques

La Confédération s'est fixé pour but d'améliorer la sécurité en matière de préparation et d'administration de médicaments destinés aux enfants. Elle prévoit la création d'une banque de données centrale de médicaments pédiatriques qui doit apporter une assistance électronique aux hôpitaux et aux cabinets lors de la prescription de médicaments. La SSP, cela va de soi, salue l'objectif poursuivi par ce projet. L'OFSP a malheureusement omis, jusqu'ici, d'associer les pédiatres à ce projet. Suite à un courrier adressé au Conseiller fédéral Burkhalter et à une séance des chefs de clinique A avec les personnes compétentes de l'OFSP, les perspectives d'une collaboration fructueuse dans le cadre de cet exigeant projet semblent s'améliorer.

Pédagogie spécialisée, AI

Suite au transfert du financement des mesures de pédagogie spécialisée en âge préscolaire de l'AI aux cantons dans le cadre de la nouvelle péréquation financière, il convient de redéfinir le rôle du pédiatre dans le domaine de la reconnaissance précoce de problèmes de développement et de la prescription de telles mesures. Le rôle de la SSP dans cette démarche est fortement entravé par le fait que les réglementations diffèrent grandement d'un canton à l'autre. Les pédiatres doivent donc s'engager personnellement dans chaque canton. Toutefois, la SSP met à disposition une plateforme de communication et de coordination, afin d'enregistrer les problèmes et offrir une aide à trouver des solutions. Les interlocuteurs sont Jon Caffisch et Philipp Jenny. La coordination interdisciplinaire au sein de la commission mixte pour les problèmes de développement du langage est également importante. La représentation pédiatrique y a été renforcée et se compose désormais de Jean-Paul Rathgeb, Alain Regamey et Jon Caffisch. Le groupe de travail G 13 conduit par Christoph Kuenzle a pu renouer le contact avec l'AI.

Qualité

Contrairement aux médecins généralistes et à la SSMG, les pédiatres ont jusqu'ici plutôt négligé le domaine du contrôle et de la promotion de la qualité au sein du cabinet. Sur mandat du comité, Marc-Alain Panchard s'est penché sur la question, la première démarche étant de coordonner la participation de la SSP au projet «Q-Monitoring» de

la FMH. Ce sont tout de même 88 pédiatres qui ont pris part à l'enquête. D'autres pas vers un contrôle de qualité spécifique à la pédiatrie seront entrepris en coordination avec le Forum pour la pédiatrie pratique. Ce serait réjouissant si le travail préparatoire fourni par le Forum pour un label de pédiatre praticien pouvait être développé, afin de permettre à tout médecin engagé dans la médecine pour enfants et adolescents d'obtenir un label de qualité, attestant que le pédiatre se distingue qualitativement des médecins généralistes dans le traitement et le suivi des enfants et adolescents, non seulement par sa formation postgraduée mais aussi dans sa pratique quotidienne au fil des années.

Relations extérieures

Forum pour la pédiatrie pratique

A l'occasion d'une rencontre du président et du vice-président de la SSP avec les coprésidents du Forum pour la pédiatrie pratique, Manuela Hany et Rolf Temperli, on est tombé d'accord sur le fait qu'en raison d'exigences de plus en plus élevées et de moyens toujours plus réduits, une coopération accrue devenait indispensable. Pour commencer, il convient d'une part de mieux coordonner la planification des manifestations et, d'autre part, de collaborer dans le domaine du développement de la qualité. La recherche de délégués pour l'association des médecins de famille a été coordonnée aussi bien que le permettent les conditions encore peu transparentes.

fPmh

Le souhait de voir un siège du comité de l'Union des médecins pour enfants et adolescents fPmh occupé par un représentant de la pédiatrie pratique n'a pu être réalisé faute d'intéressés. En conséquence, ce siège est revenu à une représentante des médecins en formation postgraduée, Sibyl Iso. Dans les années à venir, sous la présidence de Michael Hofer, l'activité de la fPmh devrait croître en intensité et obtenir le soutien administratif du secrétariat de la SSP, en la personne de Claudia Baeriswyl.

Association des médecins de famille et de l'enfance Suisse

L'adhésion collective des membres praticiens ambulatoires de la SSP à la nouvelle association professionnelle, souhaitée par l'assemblée générale, a été réalisée ad-

ministrativement dans les délais et sans engendrer de mouvements d'humeur perceptibles. Jusqu'à fin mars, plus de 450 pédiatres se sont acquittés de leur cotisation de membre et sont ainsi des membres avec droit de vote. Selon le répertoire de la FMH, il y a 830 médecins spécialistes en médecine pour enfants et adolescents exerçant en cabinet privé (y compris ceux qui exercent avant tout en milieu hospitalier ou dans une spécialité). Ainsi c'est une nette et réjouissante majorité de praticiennes et praticiens en pédiatrie de toutes les régions du pays qui se sont affiliés à l'organisation faitière. Certes, dans une grande association regroupant quelque 6 000 membres, ils ne constituent malgré tout qu'une petite minorité. Il apparaît d'autant plus important que cette minorité prenne une part active aux travaux de l'association.

La désignation des quatre membres de l'assemblée des délégués auxquels la SSP a droit, a été compliquée par le fait qu'il a fallu attendre le résultat des élections dans les cantons. Ces élections nous ont été favorables, dans la mesure où, dans trois cantons, des membres de la SSP figurent parmi les élus: dans les cantons de Genève, Vaud et Berne. En plus des quatre délégués statutairement attribués à la SSP, nous possédons ainsi une délégation forte comparativement au nombre de membres. Avec l'entrée de Stephan Rupp dans le comité, les conditions devraient être réunies pour que l'organisation faitière ne se contente pas d'arbore la désignation «de l'enfance» dans son appellation, mais qu'elle prenne en considération de manière appropriée les besoins particuliers des enfants et des adolescents en médecine de premier recours. Dans un avenir proche, cela devra faire ses preuves notamment en relation avec les activités touchant à l'initiative des médecins de famille.

Consultations

Durant l'exercice en cours, la SSP a été appelée à prendre position dans les procédures de consultation suivantes:

- Confédération: 6^{ème} révision de la loi sur l'assurance invalidité, révision ordinaire de la loi sur les produits thérapeutiques
- OFSP et CDS: lignes directrices nationales en matière de soins palliatifs (conjointement avec le GOPS)
- Comité d'experts en médecine hautement spécialisée de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la

santé: transplantation de cellules souches hématopoïétiques allogènes, brûlures sévères

- Association des médecins cantonaux et OFSP: recommandations en matière de triage en cas de pandémie de grippe
- CMPR: révision du programme d'aptitude technique pour les examens radiologiques à fortes doses, orientation de la nouvelle stratégie du CMPR
- Société suisse de néonatalogie: Levels of Neonatal Care

Organisation interne

Lors d'un «conclave» du comité, tenu en août sous la direction de Michael Hofer, les possibilités d'accroître l'efficacité et la visibilité de la SSP ont été analysées de manière approfondie sur la base des résultats du grand séminaire de 2008. Voici les résultats de ces travaux:

Renforcement du secrétariat général

L'augmentation temporaire du temps de travail du nouveau secrétaire général, Daniel Buerdel, n'a pas seulement permis son introduction extraordinairement rapide dans sa nouvelle fonction, mais un accroissement très sensible de notre efficacité, la présidence et le comité ayant bénéficié, pour la première fois, de l'assistance d'une véritable direction. Le secrétariat général étant revenu au taux d'activité antérieur, à savoir 30%, une assistante du secrétaire général, Claudia Baeriswyl, engagée à 40%, est désormais à disposition, tandis que le secrétariat doté d'un poste à 60% reste entre les mains de Klara Schmutz et de sa suppléante. La SSP dispose ainsi aujourd'hui d'une équipe performante à même de maîtriser les tâches administratives toujours plus nombreuses et exigeantes.

Processus de communication et de décision internes

Un deuxième objectif défini lors du séminaire est l'augmentation de l'efficacité des processus de communication et de décision; bien que certains progrès aient été enregistrés, d'autres demeurent cependant nécessaires. Le courrier électronique a été mieux structuré et utilisé de manière plus sélective, déchargeant par moments sensiblement les membres du comité. Dans une nouvelle étape, les tâches et compétences du secrétariat général, de la présidence, du bureau et du comité devront être plus

clairement délimitées, de façon à établir, face à la nécessité permanente de prise de décisions, un équilibre optimal entre efficacité et processus démocratique de formation d'opinion.

Site web et logo

La rénovation complète de notre site web a pu être rapidement menée à bien après l'attribution du mandat à une nouvelle entreprise. Le passage à un Content Management System gratuit et professionnel et la nouvelle conception de l'image graphique rendent le site web plus attractif et plus simple d'utilisation non seulement pour les utilisateurs mais également pour les membres de la SSP responsables des contenus. Les organes de la société disposent désormais d'un espace réservé, dédié à l'exploitation et au traitement de documents, facilitant la collaboration. Dans la foulée le logo, qui avait vieilli et donnait une impression quelque peu statique a été changé.

Finances

Lors du séminaire de 2008 déjà, il était manifeste que l'amélioration de l'efficacité et de la visibilité de la société aurait un coût. Le secrétariat général renforcé coûte évidemment plus, mais les indemnités versées aux membres qui s'engagent activement ont, elles aussi, fortement augmenté. Cela s'explique d'une part par des tâches nouvelles et importantes (p. ex. le groupe de travail obésité), d'autre part par la tendance de plus en plus marquée des membres actifs à facturer leurs dépenses dans la mesure prévue par le règlement.

Par ailleurs, il ne faut pas compter sur une réduction des dépenses ni sur des rentrées supplémentaires. La nouvelle association professionnelle des médecins de famille et de l'enfance prend en charge essentiellement des tâches au profit des médecins de premier recours que la SSP ne pouvait jusqu'ici pas assumer. De ce côté, une diminution de la charge financière n'a pu être réalisée pour l'instant qu'en réduisant la contribution au CMPR. Alors que Paediatrica constituait auparavant une source de revenus, elle occasionne aujourd'hui des déficits toujours plus importants. En dépit de mesures correctrices énergiques (diminution du volume, réduction des coûts de production, renégociation du tarif des annonces), on ne retrouvera vraisemblablement plus jamais, à l'avenir, la situation antérieure. La générosité de l'industrie

fond sur le plan mondial et les revenus provenant des congrès ne pourront, en conséquence, se maintenir à long terme au niveau des années grasses, passées: les activités de la SSP devront donc, selon toute vraisemblance, être désormais financées essentiellement par ses membres. Nous poursuivrons cependant nos efforts en vue de trouver de nouvelles sources de financement par le biais de parrainages.

Renouvellement du comité

Pour diverses raisons, nous enregistrons à la fin de l'exercice 2009/2010 un cumul de départs de membres de longue date du comité. François Besson, Franziska Engler, Michael Grotzer, Michael Hofer et Stephan Rupp se retirent après de nombreuses années (sept années et plus) d'intense activité au sein du comité. A tous, nous adressons de très cordiaux remerciements pour leur fructueux et remarquable travail au profit de la SSP, travail qu'il ne nous est malheureusement pas possible d'honorer ici à sa juste mesure.

La recherche de successeurs s'est avérée extrêmement difficile, mais nous avons heureusement fini par en trouver. Durant son mandat au sein du comité, Marc-Alain Panchara a été nommé au poste de médecin-chef à Vevey; il a de ce fait changé de statut pour passer de représentant des praticiens à représentant des cliniques. Il fallait donc trouver trois nouveaux membres du comité issus de la pédiatrie pratique et deux représentants des cliniques. Lors de la prochaine assemblée générale, les membres suivants se présenteront à l'élection: Sylvia Gschwend, Zoug, Caroline Hefti, Yverdon, et Pascal Stucki, Lausanne, pour les praticiens, Oskar Jenni, Zurich, et Andreas Nydegger, Lausanne, pour les cliniques. Nous adressons nos remerciements aux futurs membres du comité pour leur disponibilité et nous leur souhaitons de nombreuses et enrichissantes expériences et rencontres au service de la SSP.